

**Prévention des risques liés aux activités physiques  
Manutention des personnes à mobilités réduites**

Réf : PRAP PMR



**OBJECTIF**

- Repérer des postes à risque ;
- Mettre en place un groupe de projet ;
- Analyser des postes à risque ;
- Elaborer de manière participative un plan d'action.

**PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS**

Animateur de sécurité, technicien méthode ou industrialisation, infirmière, concepteur de poste de travail...

**PROGRAMME**

**1/ Formation théorique**

- ↻ Les enjeux sociaux économiques
- ↻ Les Gestes et postures
- ↻ Techniques gestuelles
- ↻ Entretenir son dos
- ↻ Annexes

**2/ Formation Pratique**

Formation effectuée en intra, ce qui permet de réaliser une étude ergonomique sur le poste de travail allant vers l'amélioration des conditions de travail,

**3/ Evaluation**

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

Obligations :

*D.92-958 du 03/09/1992, relatif à la prévention des risques professionnels (élimination et évaluation des risques, adaptation du travail à l'homme et remplacement de ce qui est dangereux par ce qui l'est moins).*

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Un complément de formation est conseillé vers l'étude du poste de travail.

**Durée de la formation : 1 jour**